

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 juillet 2022

CM 2022/50 - Compte rendu de la délégation du maire

Le Conseil Municipal, a été informé de la décision prise dans le cadre de la délégation générale du Conseil municipal au Maire à savoir l'exercice du droit de préemption - Acquisition d'une propriété bâtie située 13 place de la Libération à Guilers.

CM 2022/51 - Délégation générale d'attributions du conseil municipal au Maire (modification)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- a confié au Maire l'ensemble des délégations proposées en conseil municipal,
- a décidé qu'elles s'exerceront dans les conditions exposées en conseil municipal,
- a pris acte que cette délibération est à tout moment révocable,
- a autorisé le Maire à donner délégation dans le cadre de l'article L.2122-18 du CGCT à un ou plusieurs adjoints ou conseillers municipaux dans les matières déléguées par le Conseil Municipal,
- a dit que l'article L.2122-17 du CGCT s'appliquera en cas d'absence ou d'empêchement du Maire et des adjoints ou conseillers municipaux ayant reçu prioritairement délégation du Maire,
- a autorisé le Maire à subdéléguer sa signature à la directrice générale des services, au directeur du service finances et au directeur des services techniques conformément à l'article L.2122-19 du CGCT dans les domaines et pour les actes définis dans chaque arrêté de délégation,
- a précisé que cette délibération annule et remplace les délibérations n°2020-31 du 26 mai 2020 et n°2021-75 du 21 septembre 2021.

CM 2022/52 - Autorisation de dépôts d'archives communales d'état civil aux archives départementales du Finistère

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné un avis favorable au dépôt des archives communales d'état civile telles que listées dans l'annexe jointe à la délibération et dans le respect des conditions exposées en conseil municipal et a autorisé Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui se rapporteront à cette affaire.

CM 2022/53 - Présentation du rapport annuel d'activités du délégataire pour l'exploitation du multi-accueil « Les Petits poussins »

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité présenté en conseil municipal.

CM 2022/54 - Rénovation du transformateur - Convention avec ENEDIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les termes de la convention avec ENEDIS et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

CM 2022/55 - Renouvellement de la convention avec le Comité des Œuvres Sociales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de la convention avec le COS et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

CM 2022/56 - Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les modifications proposées au tableau des effectifs.

CM 2022/57- Budget principal – Exercice 2022 – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- a approuvé la décision modificative n°1 au budget principal 2022 telle que présentée en conseil municipal,
- a pris acte que cette décision modificative porte la section de fonctionnement à 6 936 200.82 €, la section d'investissement à 3 152 942.82 €, et que le budget principal 2022, toutes sections confondues, se porte donc à 10 089 143.64 € en dépenses et en recettes,
- a autorisé Monsieur le Maire ou l'élu délégué à signer toutes pièces à intervenir.

CM 2022/58- Constitution d'une provision pour risques et charges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la constitution de cette provision semi-budgétaire à hauteur de 3.000,00 €.

CM 2022/59- Tarification Les Mains en l'Air – Festival des Arts Marionnettiques – 5ème Edition

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la tarification des spectacles programmés par la ville de Guilers à savoir :

Nom du spectacle	Date	Tarif
Le roi des Nuages	<i>Vendredi 18 Novembre</i>	12 € plein tarif/ 8€ tarif réduit
Minimal Circus	<i>Samedi 19 Novembre</i>	4€
Le petit poucet	<i>Samedi 19 Novembre</i>	4€
La marchande d'allumettes	<i>Samedi 19 Novembre</i>	4€
Song/Book	<i>Samedi 19 Novembre</i>	4€

Ulysse en valise	<i>Samedi 19 Novembre</i>	4€
Work in progress	<i>Samedi 19 Novembre</i>	4€
Zoui Zozio	<i>Dimanche 20 Novembre</i>	4€
Le roi des Nuages	<i>Dimanche 20 Novembre</i>	12 € plein tarif/ 8€ tarif réduit

CM 2022/60- Convention entre la ville de Guilers et Le Quartz dans le cadre du Festival Les Mains en l'air

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les termes de la convention avec le Quartz et a autorisé Monsieur Le Maire à la signer.

CM 2022/61- CONTRAT DE PROMIMITE TERRITORIALE - Approbation du programme de travaux de proximité 2022 voirie et espaces verts sur la commune de Guilers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris connaissance du bilan 2021 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public, et a approuvé les programmes prévisionnels de travaux de proximité 2022 relatifs à la voirie et aux espaces verts.